



## DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Crèche / Accueil de loisirs / Temps d'Accueil Périscolaire /  
Etudes surveillées / Garderie / Restauration scolaire

### DOCUMENTS A FOURNIR

#### Documents obligatoires à fournir

Veillez-vous munir des photocopies nécessaires avant de déposer le dossier unique d'inscription

- Feuilles **A et B** dûment complétées et signées
- Photocopie du livret de famille (parents et tous les enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance ou attestation EDF, GDF, eau, internet, téléphone fixe)
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant (pour le contrôle des vaccins DTP obligatoire) sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant
- Photocopie de l'assurance en responsabilité civile 2017-2018  
*Les familles sont **vivement** encouragées à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels les enfants peuvent être exposés en participant aux activités ou à vérifier la couverture garantie par leur assurance.*
- Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour la première fois, veuillez joindre un RIB
- Cas particuliers :
  - En cas de situation particulière de l'autorité parentale, un document administratif de décision de justice devra être **impérativement** fourni pour application de toute décision (Copie de jugement fixant l'autorité parentale)
  - En cas d'allergie, joindre le certificat médical mentionnant l'allergie et fournir un PAI (Protocole d'Accueil individualisé)

#### Documents complémentaire à fournir selon les services périscolaires utilisés

Documents complémentaire à fournir	ALSH	Crèche
Justificatif d'allocataire CAF ou MSA avec quotient familiale de moins de 3 mois <b>ou</b> Avis d'imposition année N-2 (1 ex. par famille) <b>Si vous ne souhaitez pas fournir de justificatifs, le tarif maximum vous sera appliqué.</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire (pour chacun des parents)	<b>X</b> 3 - 5 ans uniquement	<b>X</b>
Attestation de travail fournie par l'employeur (pour chacun des parents)	<b>X</b> 3 - 5 ans uniquement	<b>X</b>
Fiche Autorisation d'administration de médicaments (délivré par le médecin)		<b>X</b>
Certificat d'aptitude à vivre en collectivité (délivré par le médecin)		<b>X</b>
Fiche Protocoles d'actions et de conduites à tenir (Situation d'urgence-Accident-Maladie Aigue)		<b>X</b>

L'école fréquentée par votre enfant peut vous demander des documents similaires car les activités scolaires relèvent de l'Education Nationale et non de la mairie de Saint Saturnin les Avignon